

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR L'EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DES PASSAGES À NIVEAU DE SCARBOROUGH

M. Alan Martin (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Au sujet encore une fois de ce grave accident impliquant en l'occurrence deux modes de transport en commun, le ministre va-t-il vérifier si les normes actuelles de sécurité à ce passage à niveau et à deux autres passages voisins sont suffisantes, étant donné qu'ils sont empruntés par deux importants circuits d'autobus de Scarborough et par un nombre considérable d'automobilistes et de piétons?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, des fonctionnaires du ministère des Transports se sont rendus sur les lieux immédiatement après l'accident pour faire enquête sur les différents aspects de l'accident qui se rattachent au transport ferroviaire, afin de voir si les installations ferroviaires ou le système de signalisation n'auraient pas fait défaut. Évidemment, d'autres aspects des mesures de sécurité relèvent d'autres compétences, mais nous allons certes envisager la question dans son ensemble.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE BILINGUISME ET LES COMMUNICATIONS AIR-SOL—LES PROPOS DU MINISTRE AU SUJET DE DORVAL ET MIRABEL—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais également poser une question au ministre des Transports. Le ministre donnerait-il des éclaircissements à la Chambre à propos de la déclaration qu'il a faite au cours de la fin de semaine? Il a en effet déclaré que les services consultatifs seront désignés bilingues, et il s'est particulièrement engagé à ce que l'implantation d'opérations bilingues aux aéroports internationaux de Dorval et de Mirabel constitue la dernière phase de la période de communications bilingues air-sol.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir l'occasion d'apporter des éclaircissements sur ma déclaration, étant donné les comptes rendus qu'en a donnés la presse. Je tiens à faire savoir bien clairement aux députés que l'implantation immédiate de mesures autorisant les communications dans les deux langues à Dorval et à Mirabel vise très précisément les communications sol-sol, et nous prévoyons qu'à la suite de l'élaboration et de l'essai de méthodes dont la mise au point est pratiquement terminée, il sera possible de mettre en œuvre des règles régissant ces communications sol-sol dans l'une ou l'autre langue dès le 1^{er} avril.

L'application de nouvelles mesures, et plus précisément celle du bilinguisme dans le réglage de vol aux instruments, je l'ai d'ailleurs dit dans ma déclaration, dépendra du résultat d'essais poussés. Nous nous proposons d'em-

Questions orales

ployer un nouveau simulateur au ministère des Transports pour éprouver les méthodes de réglage de vol aux instruments en janvier et février, et de là, de mettre au point des méthodes aptes à permettre l'usage des deux langues; ces méthodes devront à leur tour être mises à l'essai sur le simulateur; à toutes les étapes de ces mises au point nous consulterons toutes les parties en cause dans la sécurité des vols aériens; nous mettrons ces méthodes et le simulateur à l'essai jusqu'à ce que nous soyons convaincus d'avoir mis au point des méthodes sûres.

Des voix: Bravo!

DEMANDE DE DÉPÔT DE LA DOCUMENTATION RELATIVE AU BILINGUISME DANS LE RÉGLAGE DE VOL AUX INSTRUMENTS

M. Jack Murta (Lisgar): Mis à part ce que le ministre nous dit, j'aimerais lui demander s'il est prêt à déposer à la Chambre les rapports qui l'ont incité à conclure que les communications aériennes aux aéroports québécois deviendront progressivement bilingues. Est-il prêt à les déposer, de sorte que la Chambre et le pays puissent juger des considérations dont s'est inspirée sa décision?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Je transmettrai volontiers au député la déclaration de quatre ou cinq pages que j'ai faite à Montréal, et les lui fournirai dans les deux langues.

Des voix: Bravo!

LE BILINGUISME DANS LES COMMUNICATIONS AIR-SOL ET LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

M. Jack Murta (Lisgar): Le ministre peut-il nous donner l'assurance que la politique qu'on applique sert au mieux l'intérêt de la sécurité aérienne et uniquement la sécurité aérienne, qui doit, certes être l'unique souci de tous ceux qu'intéresse cette transition?

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Ce n'est pas, à mon avis, le seul intérêt en cause.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Il vaudrait mieux que ce le soit.

M. Lang: Il faut que les députés sachent bien que la sécurité aérienne est primordiale et qu'on ne fera aucun compromis là-dessus. Toutefois, une autre considération entre en jeu et c'est celle-ci: dans un pays où il y a deux langues, et selon nos possibilités, nous allons mettre au point des méthodes permettant l'utilisation des deux langues dans ce domaine. Nous allons le faire tout en assurant la sécurité, mais celle-ci n'est pas le seul élément en cause. Nous allons assurer la sécurité, mais nous allons aussi assurer, autant que possible l'utilisation des deux langues.

Des voix: Bravo!